

<https://maisondesprovinces.fr/spip.php?article715>



L'assemblée Solognote

- Les Provinces - Sologne -



Date de mise en ligne : samedi 5 février 2022

Tous droits réservésMaison des Provinces - Tous droits réservés

Le 30 Janvier 2022, s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale Sologne-Blésois à la Maison des Provinces.

On notait la présence de Madame Nadia LABADIE Conseillère Départementale, Madame Anne-Marie MOULIN représentant la Mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Monsieur Christophe LAGARDE invité par l'Amicale et de Madame Roseline ÉTHORÉ Présidente de l'UARL.

Jean-Luc TORCHIO, Président de l'Amicale Sologne-Blésois ouvre la séance en saluant la présence des sociétaires (50 à l'assemblée Générale et 39 au repas) et remercie Madame LABADIE, Madame MOULIN, Monsieur LAGARDE et Madame ÉTHORÉ de leur participation.



Après une minute de silence en hommage aux personnes décédées en 2020 et 2021, et en particulier à Solange ALZY, Présidente d'Honneur de l'amicale, présentation de la muse et de sa demoiselle d'honneur Axelle BOURREAU et Emma PAILLOT. Il remercie la muse sortante Laurianne LORIION ; puis distribution des jouets aux enfants.



M.TORCHIO parle de l'école de trompes de chasse : en moyenne 10 sonneurs présents aux répétitions.

Il passe la parole à la secrétaire adjointe, Michelle TURPIN, en remplacement de Madame RAVAZÉ, secrétaire absente excusée. Elle présente le rapport d'activité 2021 de l'amicale. Ce rapport est voté à l'unanimité. Elle présente également les manifestations prévues pour l'année 2022, sous réserve des conditions sanitaires.

Ensuite la trésorière Monique BOURREAU a présenté le rapport financier qui est également voté à l'unanimité, après que les vérificateurs aux comptes ont donné leur quitus.

Prise de parole de Nathalie TORCHIO responsable administrative du groupe folklorique qui fait le bilan de l'année 2021 et des prévisions pour 2022 ; le bilan est adopté.

Roger GRELET, Président d'Honneur, a pris la parole en fin de séance pour rendre hommage à Solange ALZY. A l'issue de l'assemblée générale, les participants sont conviés au verre de l'amitié, suivi d'un repas qui a permis de se retrouver après une longue absence due au covid.



<https://www.maisondesprovinces.fr/spip.php?article715&lang=fr>" title="" />